

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PIEGE LAURAGAIS MALEPERE SEANCE DU 27/02/2026

DEL-27022026-02

Date de convocation :
20/02/2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 février à 18 heures 00, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à Villasavary, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

Nombre de conseillers :

- en exercice: 62
- présents: 34
- procurations: 10
- votants: 44

Date de publication :

PRESENTS : Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Marie-Hélène BOYER, Bernard BREIL, Thierry CADENAT, Régis CALMON, André CATHALA, Pierre CAZAL, Jacques DANJOU, Sarah DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Jean-Marc ESTREM, Jean Henry FARNE, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUE, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALANT, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Maryse LALA LAFONT, Philippe LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Paul PAINCO, Gilles PORTES, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Rachel STREMLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA, Patrick VIOLA.

Formant la majorité des membres en exercice

REPRESENTES : Bruno Bertrand par André VIOLA, Serge CAZENAVE par Brice ASENSIO, Muriel DENUC GUICHET par Sarah DANJOU, José FROMENT par Serge SERRANO, Florian GRIMMONPRE par Francis ANDRIEU, Jean-François IMBERT par Philippe LANNES, Éric LANNES par Dominique FROMILHAGUE, Hélène MARTY par Bernard BREIL, Pascale RASTOUIL par Christian LUCATO, Floréal SOLER par Didier ALRIC.

ABSENTS : Loïc ALBERT, Jean BONNAFIL, Régis BRUTY, Eric DU FAYET DE LA TOUR, Claudie FAUCON MEJEAN, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Bernard JUILLA, Jean-Christophe MARIO, Didier MATTIA, Anne-Marie MAZIERES, Aurélien PASSEMAR, Benjamin PEYRAS, Michel PUJOL, Roselyne RIOS, Françoise RODE, Florence SCIAU, Yolande STEENKESTE.

Secrétaire de séance : Philippe LANNES

OBJET : Compte-rendu des délégations données au Président

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Vu la délibération du 9 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire a délégué au Président des pouvoirs complétée par la délibération du 14 avril 2025,

Vu la délibération du 4 avril 2024 adoptant le règlement budgétaire et financier de la CCPLM,

Considérant la liste des décisions suivantes prises depuis le dernier conseil :

Entendu le rapport de Monsieur le Président qui souligne notamment que les décisions prises conformément à la délégation d'attribution doivent être communiquées à l'assemblée délibérante,

à l'unanimité des membres présents

Prend acte du compte-rendu des décisions citées ci-dessus et prises en vertu de la délibération du 14 avril 2025.

Date	Numéro	Libellés	Montant
15/12/2025	21	Demande de subvention pour la réédition de brochures de promotion randonnée pédestre et VTT	
15/12/2025	22	Demande de subvention pour l'équipement d'accueil à la pratique de la randonnée	
31/12/2025	23	Virement de crédit au 1641	
02/01/2025	01	Attribution de marché pour la consultation « Accompagnement socio-professionnel des salariés du chantier insertion 2026-2028 » CFPM	145 518.00€/ annuel
02/02/2026	02	Demande de subvention au titre du projet du réseau de lecture publique : « Education artistique et culturelle»	
02/02/2026	03	Demande de subvention Arts de la Scène - Aide à la diffusion de proximité auprès de La Région	
10/02/2026	04	Demande de subvention pour les abords de la piscine de Besplas	

- Signature de marchés d'un montant inférieur à 90 000€ HT pour les marchés de fournitures et services, et à 209 000€ HT pour les marchés de travaux

ATTRIBUTAIRE	Description	Montant HT
SARL Gerard Didier	Clôture Crèche de la crèche de Belpech	6 074.40€
SARL Gerard Didier	Brise vue en tôle pour la crèche de Belpech	10 752.03€
MTF Occitan	Abattage d'arbres couchés	11 000.00€
Sade	Création d'un poste de relevage Hounoux	18 181.67€
ATD 11	Visites d'autosurveillance sur les stations d'épuration 2026 Régies	10 750.00€
ATD 11	Visites d'autosurveillance STEP 2026 Délégation	13 793.00€
ALTITUDE INFRA CONSTRUCTION	Réalisation travaux d'adduction Cœur de Piège	6 730.00€
SYADEN	Extension du réseau public d'électricité La Force	16 368.40€

- Signature d'avenants des marchés et accords-cadres supérieurs aux seuils mentionnés au point 1 de la rubrique marchés publics / conventions dont le montant n'excéderait pas 5% du montant initial du marché.

Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Montant € HT %
André Viola	CFPM	Accompagnement socioprofessionnel des salariés du chantier insertion 2026-2028	
André Viola	- Aude TP - Cazal - S.Réseaux Environnement	Accord Cadre Multi attributaires à marchés subséquents « Travaux divers sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement »	

Pour extrait certifié conforme,

Philippe LANNES
Secrétaire de séance

André VIOLA,
Président



Le Président informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (6, rue Pitot 34063 MONTPELLIER CEDEX 2 ; Téléphone : 04 67 54 74 10 ; Fax : 04 67 54 74 50) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 011-200035707-20260227-DEL_27022026_02-DE